

Colombie-Britannique nous a dit exactement la même chose que ce que nous avons entendu à Saint-Jean de Terre-Neuve il y a deux mois. On nous a dit que les centres de recyclage de la main-d'œuvre de St. Jean formaient des centaines et des centaines de coiffeurs. On a formé plus de coiffeurs et coiffeuses à Saint-Jean qu'il y avait de femmes à coiffer à Terre-Neuve. C'était une situation tout à fait absurde.

La fédération de la Colombie-Britannique a dit que les programmes de recyclage de la main-d'œuvre devraient tenir compte de la demande de travailleurs sur le marché du travail. Il faudrait avoir perdu la raison pour dire le contraire. La fédération a à juste titre souligné à quel point il est cruel de modifier à ce moment-ci les critères d'admissibilité à l'assurance-chômage, c'est-à-dire le fait de porter de 8 à 12 semaines la période d'attente avant de pouvoir toucher des prestations. C'est profondément inhumain, à une époque où il y a plus d'un million de Canadiens en chômage. C'est ajouter l'injure à l'opprobre.

On s'inquiète aussi, dans ce mémoire, de ce que, dans le cadre de projets PIL, bien des gens font tout simplement du travail normalement réservé à des travailleurs spécialisés. La fédération nous a parlé de projets communautaires pour lesquels on aurait, normalement, employé des plombiers ou des menuisiers. Comme il s'agissait d'un projet PIL, des travailleurs bénévoles ou des travailleurs qui ont accepté des taux de rémunération très inférieurs ont été embauchés pour faire le travail. Cela devrait nous préoccuper tous. Nous appuyons le programme PIL, je ne veux pas qu'on se méprenne à ce sujet. Mais il est important de ne pas se leurrer au sujet de certaines des conséquences de ces projets. Nous ne faisons que donner à un groupe de gens des emplois qui auraient autrement été remplis par des hommes et des femmes gagnant un salaire bien supérieur. Il faut s'inquiéter, parce que nous ne faisons que déplacer le problème du chômage.

Un autre point que j'ai trouvé troublant a été celui dont a fait état le représentant du Syndicat canadien de la fonction publique. Il a dit, d'une façon très émouvante et preuves à l'appui, qu'en période de chômage élevé les femmes sont les dernières engagées et les premières congédiées. Il a fait valoir que les femmes, au Canada, souffrent beaucoup plus du chômage actuel que les hommes. Là encore, ces affirmations étaient bien documentées, quelle misère!

● (1640)

Nous devrions être sensibles au fait qu'au Canada, les femmes qui, de tout temps, ont été traitées injustement—ce dont certains hommes parmi nous sont devenus de plus en plus conscients ces dernières années . . .

Mlle Campbell: Il était grand temps.

M. Broadbent: Tout comme l'honorable représentante, je dis moi aussi qu'il était grand temps. J'ajouterai qu'il était grand temps que moi-même j'en prenne conscience. Tout ce que je dis, c'est que nous devrions devenir de plus en plus conscients de cette inégalité. Nous devrions être de plus en plus conscients

des distinctions injustes dont les femmes sont victimes, surtout en période de chômage.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé. Il peut cependant continuer avec le consentement unanime.

Des voix: D'accord.

M. Broadbent: Je remercie les députés de leur indulgence. Le ministre de la First United Church de Vancouver a présenté un autre mémoire. Les députés seront peut-être intéressés de savoir que cette église est située dans l'est de Vancouver, qui n'est pas l'un des quartiers chics où résident les médecins, les avocats et les professeurs d'université bien rémunérés. C'est un quartier pauvre de Vancouver où vivent un nombre considérable de vagabonds, de chômeurs et de paumés irrécupérables.

Des gens de l'endroit m'ont dit que le ministre du culte s'était donné beaucoup de mal pour préparer le mémoire. Je le félicite de nous avoir signalé la situation. On voit que la réglementation des loyers, en vigueur paraît-il d'une province à l'autre, est absolument inefficace dans le cas des gens dont il s'est fait le porte-parole.

Les personnes dont ce ministre s'inquiète dans son mémoire vivent dans des chambres de petits hôtels dont le prix n'est pas réglementé. Les gens paient à la journée ou à la semaine. Leurs occupants ne louent pas un appartement, pas plus qu'ils ne sont propriétaires d'appartements en co-propriété. Ils ont tout simplement une petite chambre, bien souvent, nue et froide. Il a constaté que le loyer a augmenté, non pas de 10 ou 15 p. 100, mais dans certains cas de 80 p. 100 dans l'Est de Vancouver.

J'ignore si l'on a fait le relevé dans sa paroisse. Mais il s'agit sûrement d'un coin de Vancouver qu'il connaît bien. Il s'est rendu compte que ces personnes dépensent entre 75 et 80 p. 100 de leur revenu pour payer le loyer. En moyenne, elles ont \$1 par jour à dépenser pour la nourriture, le vêtement et tout ce dont elles peuvent avoir besoin.

Je soupçonne que la majorité était en chômage. Est-ce de ces gens-là que le premier ministre (M. Trudeau) parle quand il dit que nous vivons au-delà de nos moyens? J'en doute. Si vraiment la régie des loyers et son application efficace nous préoccupent vraiment, voilà un secteur dont nous devrions nous occuper sans tarder pour que les petits hôtels cessent d'exploiter par de façons très injustes et cruelles les pauvres qui habitent ce quartier de Vancouver.

J'ai reçu un autre mémoire rédigé par le conseil de la main-d'œuvre du district de Vancouver. Les auteurs insistent beaucoup sur le grave problème du chômage. Ce qui les préoccupe, c'est que le taux de chômage réel est nettement supérieur aux chiffres publiés dans les statistiques officielles. Ils insistent surtout sur le fait qu'il existe bel et bien des formes déguisées de chômage et que certains jeunes Canadiens en sont parfaitement conscients, car ils admettent avoir cessé de chercher un emploi.